LT

(3)

SAS GUEUDET ALLIANCE OPALE
RENAULT BERCK-SUR-MER
1 rue des argousiers - ZI de la Vigogne
62600 Berck-Sur-Mer
Tél : 03 21 09 04 11
Au capital de 814 160 euros
RCS Boulogne-Sur-Mer : 616220463
TVA INTRA : FR93616220463

Siège Social
131 boulevard de la Liane
ZI de Boulogne-Sur-Mer - 62360 Saint-Léonard

[redacted]

N° Client	Bon de livraison	N° Facture	Page	Date
47953		21-019925	1/2	04/04/2025

duplicata facture

VTE SPEC VN407452 B2988

Marque	Type de véhicule	N°immatriculation	N° de série	N°Plaque ovale	Date Livraison Véhicule	Km
RENAULT	M4H*TFH 1	HC-413-RL	VF1RDA00872160898	B000791	04/04/2025	

Date d'entrée	Type/E	Demandeur	Réceptionnaire	N° V/O	Réf. garantie

Référence - Désignation	Quantité	P.U. vente €	% Remise	Prix unitaire net	T	Montant €
renault nouveau master fourgon fg l3h2 3t5 tr advance blue dci 150						
tarif no 2226						
teinte blanc mineral intérieur har00						
puissance administrative : 7 cv energie diesel						
total catalogue					1	44800,00
options :						
pack habillage bois mi-hauteur				900,00	1	
pack amenagement zone de chargement				100,00	1	
roue de secours normale (en remplacement du kit de gonflage)				200,00	1	
total options						1200,00
accessoires :						
attelage (aco)				570,00	1	
pack livraison société (pliso)				83,33	1	
total accessoires						653,33
divers :						
certificat immatriculation					3	467,76
forfait carburant					1	25,00
total divers						492,76

Base €
taux
T.V.A €

0	1	2	3	4

Total H.T. €	
Total T.V.A. €	
total t.t.c. €	
débours €	
Net à payer €	

Montant pièces €	Montant M.O. €	Petites fournitures	Divers 1	Divers 2

Client
Facture
Date
Montant TTC €
Règlement
Echéance
Papillon à joindre à votre règlement

1880 GUEUDET

Voir conditions générales de vente sur la commande, voir conditions générales de réparations sur l'ordre de réparation. L'ensemble étant consultable sur gueudet.fr/nos-conditions-generales-de-vente. **Clause de réserve de propriété** : nous nous réservons la propriété des marchandises objets des présents débits, jusqu'à leur paiement intégral, conformément à la loi 80-335 du 12 mai 1980.
MODALITÉS DE RÈGLEMENT : Le paiement est comptant sauf convention écrite. Aucun escompte ne sera accordé en cas de paiement anticipé. En cas de retard de paiement, il sera facturé de plein droit, sans mise en demeure préalable, dès le premier jour de retard, un intérêt par jour de retard, égal à 3 fois le taux légal et en application de l'article L441-6 du Code du commerce d'une indemnité forfaitaire de 40€.

afaq ISO 9001 Qualité

SAS GUEUDET ALLIANCE OPALE
RENAULT BERCK-SUR-MER
1 rue des argousiers - ZI de la Vigogne
62600 Berck-Sur-Mer
Tél : 03 21 09 04 11
Au capital de 814 160 euros
RCS Boulogne-Sur-Mer : 616220463
TVA INTRA : FR93616220463

Siège Social
131 boulevard de la Liane
ZI de Boulogne-Sur-Mer - 62360 Saint-Léonard

[redacted]

N° Client	Bon de livraison	N° Facture	Page	Date
47953		21-019925	1/1	04/04/2025

DECOMPTE

VN407452 B2988

Marque	Type de véhicule	N°immatriculation	N°de série	N°Plaque ovale	Date Livraison Véhicule	Km
RENAULT	M4H*TFH 1	HC-413-RL	VF1RDA00872160898	B000791	04/04/2025	

Date d'entrée	Type/E	Demandeur	Réceptionnaire	N° V/O	Réf. garantie

Référence - Désignation	Quantité	P.U. vente €	% Remise	Prix unitaire net	T	Montant €
RENAULT nouveau MASTER fourgon FG L3H2 3T5 TR advance Blue dCi 150						

Net a payer Facture No 21-019925	39729,76
Financement par DIAC	32700,96
VIREMENT	7000,00

Base € | 0 | 1 | 2 | 3 | 4
taux
T.V.A €

Total H.T. €

Total T.V.A. €

Montant pièces €	Montant M.O. €	Petites fournitures	Divers 1	Divers 2

Net à payer € 28,80

Client
Facture
Date
Montant TTC €
Règlement
Echéance
Papillon à joindre à votre règlement

1880 GUEUDET

Voir conditions générales de vente sur la commande, voir conditions générales de réparations sur l'ordre de réparation. L'ensemble étant consultable sur gueudet.fr/nos-conditions-generales-de-vente. **Clause de réserve de propriété** : nous nous réservons la propriété des marchandises objets des présents débits, jusqu'à leur paiement intégral, conformément à la loi 80-335 du 12 mai 1980.
MODALITÉS DE RÉGLEMENT : Le paiement est comptant sauf convention écrite. Aucun escompte ne sera accordé en cas de paiement anticipé. En cas de retard de paiement, il sera facturé de plein droit, sans mise en demeure préalable, dès le premier jour de retard, un intérêt par jour de retard, égal à 3 fois le taux légal et en application de l'article L441-6 du Code du commerce d'une indemnité forfaitaire de 40€.

afaq ISO 9001 Qualité AFNOR CERTIFICATION

SAS GUEUDET ALLIANCE OPALE
RENAULT BERCK-SUR-MER
1 rue des argousiers - ZI de la Vigogne
62600 Berck-Sur-Mer
Tél : 03 21 09 04 11
Au capital de 814 160 euros
RCS Boulogne-Sur-Mer : 616220463
TVA INTRA : FR93616220463

Siège Social
131 boulevard de la Liane
ZI de Boulogne-Sur-Mer - 62360 Saint-Léonard

[redacted]

N° Client	Bon de livraison	N° Facture	Page	Date
47953		21-019925	2/2	04/04/2025

duplicata facture

VTE SPEC VN407452 B2988

Marque	Type de véhicule	N°immatriculation	N° de série	N°Plaque ovale	Date Livraison Véhicule	Km
RENAULT	M4H*TFH 1	HC-413-RL	VF1RDA00872160898	B000791	04/04/2025	

Date d'entrée	Type/E	Demandeur	Réceptionnaire	N° V/O	Réf. garantie

Référence - Désignation	Quantité	P.U. vente €	% Remise	Prix unitaire net	T	Montant €
réduction de prix :					1	-13960,00
total commande vehicule						33186,09

incluse collecte traitement pneus
moyenne 7.5e / vehicule neuferr-incluse co

	0	1	2	3	4
Base €	32718,33	467,76	0,00	0,00	0,00
taux	(1) 20,00	(3) 0,00			
T.V.A €	6543,67	0,00			

	Montant pièces €	Montant M.O. €	Petites fournitures	Divers 1	Divers 2

Total H.T. €	33186,09
Total T.V.A. €	6543,67
total t.t.c. €	
débours €	
Net à payer €	39729,76

Client	47953
Facture	21-019925
Date	04/04/2025
Montant TTC €	39729,76
Règlement	CHEQUE
Echéance	04/04/2025

Papillon à joindre à votre règlement

GUEUDET 1880

Voir conditions générales de vente sur la commande, voir conditions générales de réparations sur l'ordre de réparation. L'ensemble étant consultable sur gueudet.fr/nos-conditions-generales-de-vente. **Clause de réserve de propriété :** nous nous réservons la propriété des marchandises objets des présents débits, jusqu'à leur paiement intégral, conformément à la loi 80-335 du 12 mai 1980.
MODALITÉS DE RÈGLEMENT : Le paiement est comptant sauf convention écrite. Aucun escompte ne sera accordé en cas de paiement anticipé. En cas de retard de paiement, il sera facturé de plein droit, sans mise en demeure préalable, dès le premier jour de retard, un intérêt par jour de retard, égal à 3 fois le taux légal et en application de l'article L.441-6 du Code du commerce d'une indemnité forfaitaire de 40€.

afaq ISO 9001 Qualité AFNOR CERTIFICATION